



# HEBDO

## COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES LORS DE TRAVAUX SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À PROXIMITÉ D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE ?

En juillet 2024, de nouvelles exigences réglementaires ont renforcé la prévention du risque électrique lié aux travaux d'ordre non électrique réalisés dans l'environnement d'ouvrages ou d'installations électriques aériens ou souterrains (voir notre actualité du 12 juillet 2024 « [Précisions sur la prévention du risque électrique lié aux travaux d'ordre non électrique à proximité d'ouvrages électriques aériens ou souterrains](#) »). Quotidiennement, de nombreuses interventions sont réalisées par des opérateurs pour maintenir ou moderniser les réseaux d'éclairage public, interventions pouvant avoir lieu à proximité de lignes électriques basse ou haute tension. C'est dans ce contexte que l'OPPBTB publie un [guide pratique](#) sur les « Travaux d'éclairage public et autres travaux urbains à proximité d'un réseau électrique ».

Remarque : les autres travaux urbains comprennent notamment la vidéosurveillance, le stationnement intelligent ou le mobilier urbain connecté.

Le document commence par détailler les zones et types de travaux à considérer : lignes basse tension (BT) en conducteurs nus, lignes haute tension A (HTA), lignes haute tension B (HTB). Il poursuit par une présentation des étapes du processus DT-DICT (déclaration de projet de travaux - déclaration d'intention de commencement de travaux) pour lequel plusieurs intervenants sont impliqués (responsable de projet, entreprise réalisant les travaux, exploitants) et des formulaires sont à compléter (formulaire DT-DICT). Lors de ces travaux, il est également important de connaître précisément la liste des exploitants et la présence des lignes électriques.

Afin d'illustrer la démarche, l'OPPBTB propose trois cas pratiques en fonction du type de travaux : travaux ou maintenance d'un réseau d'éclairage public à proximité d'un réseau électrique HTA aérien, travaux d'entretien ou maintenance du réseau d'éclairage public exploité par le GRD (gestionnaire du réseau de distribution d'énergie), autres travaux sur un réseau d'éclairage public sans support commun.

Sur la même problématique, l'OPPBTB a publié en 2024 un guide de préconisations pour la pose et la dépose d'un poteau et les autres opérations à proximité d'un réseau électrique aérien (voir notre actualité du 30 janvier 2024 « [Publication d'un guide de l'OPPBTB pour assurer la sécurité des intervenants à proximité d'un réseau électrique aérien](#) » (PJ).

<https://vp.elnet.fr/aboveille/actucontinue.do?theme=08AL>